



Mission régionale d'autorité environnementale
Centre-Val de Loire

Relevé de décisions de la séance du 15 septembre 2017

Président de la séance : Étienne LEFEBVRE
Autres membres présents : Michel BADAIRE
Philippe MAUBERT

I. Décisions prises dans le cas de l'examen au cas par cas

Liste des dossiers examinés et non soumis à évaluation environnementale :

- Révision du zonage d'assainissement de Menestreau-en-Villette (45)
- Déclaration de projet emportant MECDU dans le cadre de la mise à 2x3 voies de l'A10 entre Poitiers et Veigné : Veigné, Montbazon, Sorigny, Sainte Maure de Touraine (37)
- Élaboration du PLU de Châtaincourt (28)

Liste des dossiers examinés et soumis à évaluation environnementale :

Néant

II. Avis sur dossiers soumis à évaluation environnementale

Néant

III. Avis tacite

- Révision du POS en PLU de Buzançais (36)

Fait à Orléans, le 15 septembre 2017

Le président de la mission régionale d'autorité
environnementale de Centre – Val de Loire,
président de séance

Étienne LEFEBVRE